

Délibération n° 20250605-006

Extrait du registre des délibérations

Du Comité syndical du 5 juin 2025

Objet : 5 - AVENANT 1
CONVENTION DE
MANDAT 2025
SEMELEC63-TE63

Rapporteur : Sébastien
GOUTTEBEL

Secrétaire de séance :
Madame Florence
LHERMET

Date de convocation :
28 mai 2025

Nombre de délégués :

En exercice : 140

Présents : 78

Pouvoir : 1

Votants : 79

Pour : 74

Contre : 0 –

Abstention : 1 – (DURIF
Roland)

Ne prend pas part au
vote : 4 – (DUCOING Guy –
MEALLET Roger Jean –
ROSLEY Patrick –
RABANY Anne)

L'an deux mille vingt-cinq, le cinq juin à dix-huit heures en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 par renvoi du L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le comité syndical de territoire d'énergie Puy-de-Dôme, dûment convoqué, s'est réuni, Domaine de la Prade, sous la présidence de M. GOUTTEBEL, Président.

Etaient présents les délégués suivants :

Titulaires :

GOUTTEBEL Sébastien, CHABRILLAT Rémi, MEALLET Roger-Jean, MARQUES Antonio, LHERMET Florence, BONNET Grégory, GUILLAUME Stéphane, BRUN Evelynne, BIZET Jean-François, COUDUN Laurent, DUCOING Guy, LECHEVALLIER Christine, OLIVAIN Thierry, DOMINGO Marcel, DURAND Jean-Paul, DUMAS Daniel, AMBLARD Patrick, FRUCHART Jean-Luc, COUPAT Sylvie, FANJUL José, FRITEYRE Lilian, PINTE Emmanuel, NORE Michel, ARCHENY Danièle, CHASSANG Jean-Pierre, ROBIN Christian, SAVY Philippe, DUTEMPS Joseph, BOUYOUX Francis, GROSSHANS Michel, MERCERON Jean-Luc, BOULLOT Bruno, BRUGIERE Eric, JARLIER Dominique, CHARRAUX Daniel, DUDYSK Philippe, BARGEON Marcel, DAUPHIN Serge, PERCHE Serge, DEVERNOIX Marc-Antoine, TARTIERE Philippe, TOURLONIAS Vincent, DUPOUÉ Yannick, JEROME Christian, RAFFAULT Daniel, VATIN Thierry, CLEMENT Jean-Marie, VIGIGNOL Yannick, RAYNAL Roger, RAY Raïssa, LEVI ALVARES Luc, PONTRUCHER Bruno, SAUX Marion, BOISNAULT Christian, BAULAND Gisèle, LARDANS Jacques, DUTHEIL Bernadette, PELISSIER Patrick, DONNET Anne-Michèle, GOURBEYRE Bernard, BOURDOULEIX Roger, POUZADOUX Jean-Paul, ANDANSON Alain

Suppléants ayant pouvoir :

GENTEUIL Bruno, ESTORGUES Régis, DURIF Roland, LAMYRAND Rémy, AMBLARD Philippe, ROUSSY Raphaël, BOULON Lionel, GIRONDE Alain, SOLVIGNON Yves, ROSLEY Patrick, BOSTVIRONNOIS Maryse, ZIMNIAK Didier, RABANY

Anne, GROSLIER Jean-Yves, JACQUARD Bernard

Pouvoirs :

GABRILLARGUES Camille donne procuration à SAUX Marion

Secrétaire de séance : Mme LHERMET

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE MANDAT 2025

Conclue le 25 janvier 2025

Le Président soumet à l'approbation du Comité Syndical l'avenant n° 1 à la convention de mandat 2025 entre SEMELEC 63 et TE63 conclue le 25 janvier 2025, présentée en annexe.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, approuve l'avenant n° 1 à la convention de mandat et autorise le Président à la signer.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Monsieur Sébastien GOUTTEBEL



territoire
d'énergie
PUY-DE-DÔME

AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE MANDAT 2025

Conclue le 25 janvier 2025

Entre :

Le Syndicat « Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme (TE63) », représenté par Monsieur Sébastien GOUTTEBEL, agissant en qualité de Président, dûment autorisé par délibérations du Comité Syndical du 26 septembre 2020 et du 25 janvier 2025,

Et :

La Société d'Economie Mixte d'Electrification (SEMELEC 63), représentée par Monsieur Sébastien PICOT, agissant en qualité de Directeur Général Délégué, dûment autorisé aux fins des présentes,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Modification des annexes relatives à l'article 4 – Programmes et enveloppe financière prévisionnelle (montant TTC)

Les listes des opérations relatives aux travaux :

- D'électrification rurale inscrits dans le cadre de l'autorisation de programme triennal 2024/2026 d'électrification rurale, délibérée le 9 mars 2024,
- D'éclairage public inscrits dans le cadre de l'autorisation de programme triennal 2024/2026 d'éclairage public, délibérée le 9 mars 2024,
- Et ceux confiés sous mandats par des tiers à TE63, en raison de sa position d'aménageur d'infrastructures en réseau,
- Annexées à la convention de mandat citée en objet, sont mises à jour par le présent avenant.

Fait à Cournon-d'Auvergne, le 5 juin 2025

Le Directeur Général Délégué
Sébastien PICOT

 

Le Président
Sébastien GOUTTEBEL

 